

Portfolio Manager Report

Pour les investisseurs, le premier trimestre 2022 a été peu satisfaisant. Les bourses se sont montrées volatiles à cause de l'inflation, du relèvement des taux et de la guerre en Ukraine. Les perspectives de croissance se sont assombries.

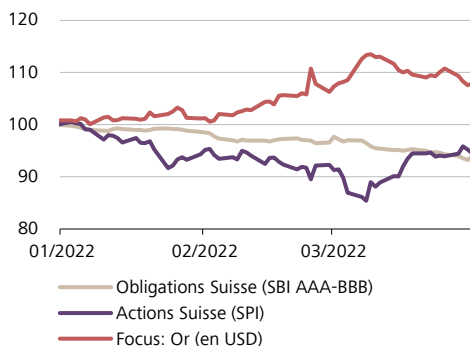


MESSAGES CLÉS

- 1 L'inflation élevée et persistante a soumis les banques centrales à une pression croissante pour agir. La guerre en Europe a également accéléré l'inflation.
- 2 Les deux banques centrales britannique et américaine ont définitivement annoncé le relèvement des taux au cours du dernier trimestre.
- 3 Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. La stagflation ne fait certes pas partie de notre scénario principal, même si les risques ont nettement augmenté.



PERFORMANCE



Sources: Bloomberg, Raiffeisen Suisse Portfolio Management



PODCAST VIDÉO

Vous aimeriez obtenir davantage d'informations?

Sous le lien suivant, vous trouverez un podcast en ligne avec les explications du responsable de la gestion de portefeuille: raiff.ch/gfpodcast

Rétrospective

Pour une fois, nos inquiétudes n'étaient pas dictées par le coronavirus. Aussi bien l'inflation, élevée et persistante, que la perspective d'une politique monétaire plus restrictive avec des taux d'intérêt haussiers, ont été les deux facteurs qui ont incité les investisseurs à prendre une part des bénéfices de l'exercice précédent. La Banque d'Angleterre ayant relevé en trois étapes son taux directeur jusqu'au niveau avant la pandémie, la Réserve fédérale américaine a, elle aussi, définitivement annoncé la hausse de taux en vertu de sa décision au mois de mars. Non seulement la conjoncture s'est détériorée, mais les risques géopolitiques ont aussi augmenté: le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est amplifié et transformé en guerre. A ce jour, les répercussions financières se sont surtout fait ressentir sur les marchés des matières premières.

Les taux d'intérêt en hausse étant synonyme de pertes de cours pour les investisseurs obligataires, nous n'avons pas tardé à fortement sous-pondérer les quotes-parts d'obligations dans les mandats de gestion de fortune. Depuis le début de l'année, les rendements à long terme de toutes les monnaies principales ont augmenté. Nous envisageons que la hausse des taux ne s'arrêtera pas de sitôt et nous maintenons donc notre sous-pondération dans les obligations.

En début d'année, nous avons procédé à un «rebalancing» de tous les portefeuilles, ce qui nous a permis de réaliser les bénéfices accumulés sur les actions et de structurer la part des actions de manière plus défensive. Ainsi, nous avons commencé l'année avec une sous-pondération des actions. Nous avons su profiter des fortes corrections sur les marchés des actions en février pour augmenter de manière anticyclique la quote-part d'actions jusqu'à une pondération neutre. En raison de l'augmentation des risques de stagflation, nous avons de nouveau légèrement réduit, fin mars, la part d'actions en diminuant nos positions dans les marchés émergents.

En situation d'inflation, l'or fait l'objet d'une demande accrue en raison de son caractère de valeur réelle. Vu son statut de valeur refuge, l'or est également très recherché en cas d'insécurité géopolitiques comme les crises et les guerres. Notre forte surpondération dans l'or nous a permis de profiter de la hausse des prix. Fin février, nous avons réalisé une part des bénéfices et légèrement réduit notre pondération dans l'or.

La hausse des taux d'intérêt a également provoqué des pertes de cours pour les fonds immobiliers. A notre avis, l'immobilier doit faire partie d'un portefeuille équilibré, car il contribue à la diversification et offre toujours un rendement relativement attractif.

Perspectives

L'inflation va continuer à nous préoccuper. L'augmentation des prix pèse sur le moral des consommateurs. La hausse des coûts de production exerce également une pression sur les marges des entreprises et réduit leur propension à investir. Nous avons donc révisé nos prévisions de croissance à la baisse. La stagflation n'est certes pas encore notre scénario principal, même si les risques ont nettement augmenté. Par ailleurs, la guerre en Ukraine et le coronavirus peuvent continuer à susciter des inquiétudes.

Un point positif est que beaucoup d'argent des investisseurs privés et institutionnels doit continuer à être investi d'une manière ou d'une autre, car même si les taux d'intérêt augmentent, le taux d'intérêt réel reste négatif en raison de l'inflation. Laisser son argent dormir sur un compte pendant une longue période reste une mauvaise idée.

Christoph Kuhn

Responsable de la gestion de portefeuille

Editeur

Raiffeisen Suisse
Portfolio Management
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
info@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements

Gestion de fortune

Vous trouverez plus d'informations sur nos mandats de gestion de fortune sous le lien ci-après
raiffeisen.ch/mandats

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSF. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains États, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un État dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.